

Aide juridique

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), ces **consultations juridiques GRATUITES** s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit.

Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but de :

- renseigner** les personnes sur leurs droits et obligations
- les orienter** dans leurs démarches

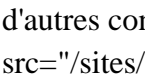
Les permanences se tiennent au siège de la Communauté de communes, rue des Pyrénées à Grenade, **uniquement sur rendez-vous au 05 61 82 85 55**, le **3^{ème} mercredi du mois** de 14h à 17h.

PROCHAINES PERMANENCES, de 14h à 17h :
sur rendez-vous au 05 61 82 85 55

- Mercredi 17 janvier 2018
- Mercredi 21 février 2018
- Mercredi 21 mars 2018



D'autres permanences : [consulter le document](#) [1]

Contact
Communauté de communes 05 61 82 85 55
Liens [voir d'autres consultations](http://www.cdad-hautegaronne.justice.fr)
 Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne Palais de justice
3, place du Salin - 31000 TOULOUSE Tél. : 05 61 33 70 90

URL source: <http://cc-saveetgaronne.fr/aide-juridique>

Liens:

[1] http://cc-saveetgaronne.fr/sites/default/files/uploads/Vivre_en_save_et_garonne/5_Aide_juridique/flyer-CDAD.pdf